



Association des sociétés
de développement
commercial de Montréal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Crise du COVID-19 : Les Sociétés de développement commercial de Montréal demandent à Ottawa et à Québec d'agir rapidement pour aider les tenanciers de bars

Mercredi 1er avril 2020 – L'Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) interpelle aujourd'hui le gouvernement fédéral et provincial afin que les tenanciers de bars puissent être admissibles rapidement aux différents programmes d'aide d'urgence mis de l'avant afin d'aider les entreprises en cette crise de la pandémie du COVID-19.

Présentement, les mesures annoncées par le gouvernement fédéral et provincial ne s'appliquent pas aux tenanciers de bars car la Banque de développement du Canada, Investissement Québec et plusieurs institutions financières majeures n'accordent pas de prêt aux entreprises dont les revenus proviennent majoritairement de la vente d'alcool. **« Il est anormal de laisser de côté et de mettre à l'écart les tenanciers de bars. Ce sont des entrepreneurs à la tête de PME et ils doivent avoir accès comme tout le monde au soutien des gouvernements pour les aider à faire face à la situation et dans leur sortie de crise à venir »**, plaide Billy Walsh, président de l'ASDCM.

À Montréal comme dans plusieurs grandes villes canadiennes, l'industrie des bars est un secteur économique important qui engage des centaines de milliers de personnes, qui génère des activités culturelles et sociales importantes pour nos communautés.

« Il est essentiel et prioritaire que le gouvernement du Canada et du Québec interviennent vite dans ce dossier. Le temps avance et il faut agir promptement avant que tout s'écroule. Ce sont des acteurs importants pour la vitalité culturelle et sociale de nos quartiers. C'est pourquoi nous demandons que les tenanciers de bars soient admissibles aux programmes d'aide d'urgence tels que le Programme de crédit aux entreprises, la subvention salariale et au Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) », a conclu M. Walsh.

À propos de l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal

Formée en juin 2007, l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) regroupe aujourd'hui 20 sociétés de développement commercial (SDC), lesquelles totalisent plus près de 12 500 commerces et places d'affaires. Il s'agit du plus important regroupement d'entrepreneurs de l'agglomération montréalaise.

Les SDC de Montréal travaillent proactivement afin de déployer des stratégies adaptées à la spécificité de chaque quartier, contribuant ainsi à enrichir la qualité de vie du milieu, à

promouvoir l'identification des citoyens à leur quartier et à soutenir le développement économique, culturel, communautaire et social sur le territoire qu'elles occupent.

La mission de l'ASDCM est de soutenir le développement des SDC et de représenter les enjeux qui les concernent en vue de contribuer à l'amélioration de leur performance ainsi que celle de leurs membres. www.asdcm.com

Pour accéder au mémoire de l'ASDCM et à ses 17 recommandations au sujet des locaux vacants, cliquez sur [ce lien](#).

-30-

Source : Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM)

Informations : Caroline Tessier, directrice générale, ASDCM, cell. : 514-886-3965